



Bruxelles, le 24 mai 2023  
(OR. fr)

9603/23

---

---

**Dossier interinstitutionnel:**  
**2022/0902(APP)**

---

---

AG 39  
PE 56  
INST 178  
FREMP 154

#### NOTE D'INFORMATION

---

Origine: Secrétariat général du Conseil

Destinataire: Conseil

---

Objet: Point divers

Proposition de RÈGLEMENT DU CONSEIL portant élection des membres du Parlement européen au suffrage universel direct, abrogeant la décision du Conseil (76/787/CECA, CEE, Euratom) et l'Acte portant élection des membres du Parlement européen au suffrage universel direct, annexé à cette décision ("Acte électoral")  
- note d'information de la délégation française

---

Dans la perspective de la réunion du Conseil (Affaires Générales) du 30 mai 2023, les délégations trouveront en annexe une note d'information de la délégation française.

**CAG du 30 mai 2023 - Point divers de la France**

**Révision de l'Acte électoral européen**

Le Parlement européen a présenté le 3 mai 2022 une initiative destinée à réviser l'acte portant élection des représentants au Parlement européen au suffrage universel direct (« Acte électoral »).

La Présidence suédoise du Conseil a transmis aux États membres un questionnaire afin qu'ils précisent pour le 15 mai 2023 au plus tard une position ou une suggestion d'amendement pour chaque article et paragraphe du texte proposé par le Parlement européen.

Les autorités françaises saluent l'initiative de la Présidence suédoise qui doit permettre d'engager un travail détaillé sur les propositions contenues dans le texte du Parlement.

A la suite du premier débat organisé au Conseil des Affaires générales le 18 octobre 2022, les autorités françaises considèrent que le Conseil doit pleinement jouer son rôle de législateur dans cette procédure spéciale et être force de proposition, afin que le nouvel Acte électoral puisse trouver si possible une traduction juridique dès les prochaines élections de 2024.

Dans cette optique, la France sollicite l'inscription d'un point divers lors du Conseil des Affaires générales du 30 mai 2023, lors duquel elle présentera l'état de ses réflexions sur le sujet.